

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7096-85-3227**

Voie publique de l'emplacement : **ch. du Lac-Lili**

Frontage : **25,86 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **786 mètres carrés**

Zone : **VD-1**

Frais de parc : **210 \$**

**Prix : 2 100 \$** (auquel on doit ajouter les frais de parc)

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7312-46-3782**

Voie publique de l'emplacement : **rue des Fauvettes**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **893 mètres carrés**

Zone : **VC-10**

Frais de parc : **440 \$**

Prix : **4 400\$** (auquel on doit ajouter les frais de parc)

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Non

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Potentiel (à valider auprès d'un arpenteur-géomètre)

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7398-18-2869**

Voie publique de l'emplacement : **route 335**

Frontage : **22,86 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **655 mètres carrés**

Zone : **VC-1**

Frais de parc : **440 \$**

Prix : **4 400 \$** (auquel on doit ajouter les frais de parc)

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et asphalté

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7498-66-4418**

Voie publique de l'emplacement : **rue Taillefer**

Frontage : **15,24 mètres**

Profondeur : **60,96 mètres**

Superficie : **929 mètres carrés**

Zone : **VC-2**

Frais de parc : **2 290 \$**

Prix : **22 900 \$** (auquel on doit ajouter les frais de parc)

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7707-09-2184**

Voie publique de l'emplacement : **avenue Miron**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **912 mètres carrés**

Zone : **VC-5**

Frais de parc : **470 \$**

Prix : **4 700 \$** (auquel on doit ajouter les frais de parc)

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

### INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7708-10-7785**

Voie publique de l'emplacement : **avenue Urgel**

Frontage : **22,81 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **696 mètres carrés**

Zone : **VC-5**

Frais de parc : **220 \$**

Prix : **2 200 \$** (auquel on doit ajouter les frais de parc)

( Prix pour l'année 2025 )



### INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

### CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7503-89-4544**

Voie publique de l'emplacement : **av. Lajeunesse**

Frontage : **45,72 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **1 323 mètres carrés**

Zone : **VC-7**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 17 900 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol des bâtiments : superficie maximale des bâtiments : 165 mètres carrés maximum \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Potentiel (à valider auprès d'un arpenteur-géomètre)

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7514-27-7518**

Voie publique de l'emplacement : **ch. de la Grande-Vallée**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **39,62 mètres**

Superficie : **1 208 mètres carrés**

Zone : **VC-14**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 7 200 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol des bâtiments : superficie maximale des bâtiments : 165 mètres carrés maximum \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et asphalté

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7713-19-4870

Voie publique de l'emplacement : **rue du Lynx**

Frontage : **42,67 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **1 301 mètres carrés**

Zone : **VC-9**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 12 400 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol des bâtiments : superficie maximale des bâtiments : 165 mètres carrés maximum \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

### INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7211-13-8757

Voie publique de l'emplacement : **ch. des Tulipes**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **929 mètres carrés**

Zone : **VC-8**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 3 800 \$**

(Prix pour l'année 2025)



### INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres\*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

### CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7212-76-4442**

Voie publique de l'emplacement : **rue des Épinettes**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **929 mètres carrés**

Zone : **VC-8**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 4 600 \$**

(Prix pour l'année 2025)



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Potentiel (à valider auprès d'un arpenteur-géomètre)

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

### INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7212-86-3413**

Voie publique de l'emplacement : **rue des Épinettes**

Frontage : **15,24 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **465 mètres carrés**

Zone : **VC-8**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 2 300 \$**

(Prix pour l'année 2025)



### INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

### CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7212-94-3156**

Voie publique de l'emplacement : **rue des Épinettes**

Frontage : **15,24 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **465 mètres carrés**

Zone : **VC-8**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 2 300 \$**

(Prix pour l'année 2025)



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7212-94-6186

Voie publique de l'emplacement : **rue des Épinettes**

Frontage : **15,24 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **465 mètres carrés**

Zone : **VC-8**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 2 300 \$**

(Prix pour l'année 2025)



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7308-19-1177**

Voie publique de l'emplacement : **rue Jasper Nord**

Frontage : **23,16 mètres**

Profondeur : **42,85 mètres**

Superficie : **931 mètres carrés**

Zone : **VD-6**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 3 400 \$**

(Prix pour l'année 2025)



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUE :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Potentiel (à valider auprès d'un arpenteur-géomètre)

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7312-04-0486

Voie publique de l'emplacement : rue Grenier Nord

Frontage : 15,24 mètres

Profondeur : 30,48 mètres

Superficie : 465 mètres carrés

Zone : VC-8

Frais de parc : Non

**Prix : 2 300 \$**

(Prix pour l'année 2025)



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUE :

Chemin : Municipal et asphalté

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7400-70-0968**

Voie publique de l'emplacement : **route 335**

Frontage : **30,96 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **929 mètres carrés**

Zone : **VD-3**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 20 900 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Potentiel (à valider auprès d'un arpenteur-géomètre)

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7405-89-1033

Voie publique de l'emplacement : 4<sup>e</sup> Rang Est

Frontage : 30,48 mètres

Profondeur : 60,96 mètres

Superficie : 1858,1 mètres carrés

Zone : RU-8

Frais de parc : Oui

**Prix : 21 900 \$** (Auquel on doit ajouter les frais de parc)

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 4,5 mètres

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 10%

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Servitude de passage et non-asphalté

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Oui

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7514-19-9845**

Voie publique de l'emplacement : **ch. de la Grande-Vallée**

Frontage : **15,24 mètres**

Profondeur : **30,48 mètres**

Superficie : **465 mètres carrés**

Zone : **VC-14**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 1 700\$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et asphalté

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Barrage : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7514-35-7098**

Voie publique de l'emplacement : **ch. de la Grande-Vallée**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **30,49 mètres**

Superficie : **929 mètres carrés**

Zone : **VC-14**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 5 600 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7607-86-3760**

Voie publique de l'emplacement : **av. Fabien**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **30,78 mètres**

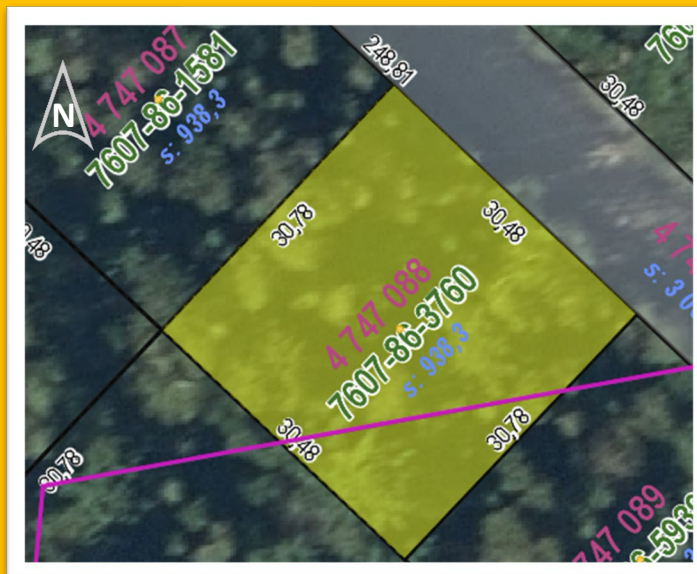
Superficie : **938 mètres carrés**

Zone : **VC-5**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 9 600 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : En partie municipal et asphalté

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7607-87-9566**

Voie publique de l'emplacement : **av. St-Emile**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **30,79 mètres**

Superficie : **938 mètres carrés**

Zone : **VC-5**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 9 600 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15%\*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

### INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7607-95-9966

Voie publique de l'emplacement : **av. Fabien**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **30,79 mètres**

Superficie : **938 mètres carrés**

Zone : **VC-7**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 9 600 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



### INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

### CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : En partie municipal et asphalté

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogoires protégés par droits acquis.

\*\* Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7607-96-7630**

Voie publique de l'emplacement : **av. St-Emile**

Frontage : **30,48 mètres**

Profondeur : **30,79 mètres**

Superficie : **938 mètres carrés**

Zone : **VC-7**

Frais de parc : **non**

**Prix : 9 600 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 2 mètres \*

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 15% \*

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

Possibilité de réaliser un PPCMOI : Oui

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Barrage : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\* Voir chapitre 14 du règlement de zonage, section sur les lots dérogatoires protégés par droits acquis.

\*\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

### INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7212-63-3749**

Voie publique de l'emplacement : **rue Grenier Nord**

Frontage : **35,77 mètres**

Profondeur : **102,28 mètres**

Superficie : **2 832 mètres carrés**

Zone : **VC-8**

Frais de parc : **Non**

**Prix : 32 100 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



### INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 4,5 mètres

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 10%

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

### CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et asphalté

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

### INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7212-77-2721

Voie publique de l'emplacement : rue des Épinettes

Frontage : 99,06 mètres

Profondeur : 61,36 mètres

Superficie : 4 002 mètres carrés

Zone : VC-8

Frais de parc : Non

**Prix : 33 500 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



### INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 4,5 mètres

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 10%

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

### CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Potentiel (à valider auprès d'un professionnel de l'environnement)

Milieu hydrique : Potentiel (à valider auprès d'un professionnel de l'environnement)

Secteur potentiel de forte pente : Potentiel (à valider auprès d'un arpenteur-géomètre)

Ravage de cerf de Virginie : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : **7413-54-9441**

Voie publique de l'emplacement : **avenue des Chouettes**

Frontage : **73,15 mètres**

Profondeur : **76,02 mètres**

Superficie : **4 396 mètres carrés**

Zone : **VC-10**

Frais de parc : **non**

**Prix : 27 700 \$**

( Prix pour l'année 2025 )

Note : il y a une taxe de secteur pour la conformité de la route sur ce lot



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 4,5 mètres

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 10%

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

Possibilité de réaliser un PPCMOI : Oui

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Potentiel (à valider auprès d'un professionnel de l'environnement)

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Potentiel (à valider auprès d'un arpenteur-géomètre)

Ravage de cerf de Virginie : Non

Barrage : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7413-68-0015

Voie publique de l'emplacement : **rue Rossi**

Frontage : **77,05 mètres**

Profondeur : **77,87 mètres**

Superficie : **4 304 mètres carrés**

Zone : **VC-10**

Frais de parc : **non**

**Prix : 27 700\$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 4,5 mètres

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 10%

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

Possibilité de réaliser un PPCMOI : Oui

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Privé et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Potentiel (à valider auprès d'un arpenteur-géomètre)

Ravage de cerf de Virginie : Non

Barrage : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

### INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7513-17-0757

Voie publique de l'emplacement : **rue du Versant**

Frontage : **51,41 mètres**

Profondeur : **68,94 mètres**

Superficie : **3 499 mètres carrés**

Zone : **VC-10**

Frais de parc : **non**

**Prix : 27 200 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



### INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 4,5 mètres

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 10%

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

Possibilité de réaliser un PPCMOI : Oui

### CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Barrage : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7605-38-1340

Voie publique de l'emplacement : av. du Rucher

Frontage : 177,06 mètres

Profondeur : 30 mètres

Superficie : 2 736 mètres carrés

Zone : VC-5

Frais de parc : non

**Prix : 17 200 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 4,5 mètres

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 10%

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

Possibilité de réaliser un PPCMOI : Oui

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : En partie municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Potentiel (à valider auprès d'un arpenteur-géomètre)

Ravage de cerf de Virginie : En partie

Barrage : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7709-44-8790

Voie publique de l'emplacement : **av. du Castor**

Frontage : **91,45 mètres**

Profondeur : **30,42 mètres**

Superficie : **2 365 mètres carrés**

Zone : **VC-9**

Frais de parc : **non**

**Prix : 24 100 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 4,5 mètres

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 10%

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (*Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés*)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

Possibilité de réaliser un PPCMOI : Oui

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et asphalté

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Barrage : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7909-80-5083

Voie publique de l'emplacement : 6E / 7E RUE NORD

Frontage sur deux rues : 28,32 / 163,65 mètres

Profondeur : 71,34 mètres

Superficie : 4 108 mètres carrés

Zone : VC-12

Frais de parc : non

**Prix : 29 700 \$**

( Prix pour l'année 2025 )



## INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA ZONE :

Marge avant : 7,5 mètres

Marge latérale : 4,5 mètres

Marge arrière : 7 mètres

Coefficient d'occupation du sol : 10%

Dimension minimale du bâtiment principal : 60 mètres carrés

Type de construction autorisé : Unifamiliale isolée (Consulter la grille des usages et des activités pour valider l'ensemble des usages autorisés)

Mixité d'usage : Oui

PIIA : Oui, si présence d'un secteur de pente forte

Possibilité de réaliser un PPCMOI : Oui

## CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES :

Chemin : Municipal et gravier

Milieu humide : Non

Milieu hydrique : Non

Secteur potentiel de forte pente : Non

Ravage de cerf de Virginie : Non

Barrage : Non

Zone inondable : Non

Bande de protection riveraine (le cas échéant) : 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

La constructibilité du lot est conditionnelle à l'obtention d'un permis et des certificats dûment délivrés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Un certificat d'implantation (réalisé par un arpenteur-géomètre) ainsi qu'une étude de caractérisation de site (implantation d'une installation sanitaire et d'un ouvrage de captage des eaux) devront être réalisés afin de garantir la constructibilité du site.

\*Cette fiche descriptive constitue être un aide-mémoire, veuillez-vous référer aux règlements d'urbanisme actuellement en vigueur.

## INFORMATION SUR LE LOT

Matricule : 7908-73-0631

Voie publique de l'emplacement : ch. du Lac-Lane

Frontage : 63,00 mètres

Profondeur : 44,93 mètres

Superficie : 1 881 mètres carrés

Zone : VC-12

Frais de parc : non

**Prix : 30 000 \$**

( Prix pour l'année 2025 )

